

Plan climat de la ville de Saguenay

Analyse et synthèse des consultations

[2^e partie]

LAGORA
Laboratoire de gouvernances alternatives

mai 2025

ÉQUIPE

Comité du Plan climat à la ville de Saguenay

- Noémie Bussi res, conseill re en d veloppement durable, service du d veloppement durable et de l'environnement
- Audrey B dard, conseill re en environnement, service de l'am nagement du territoire et de l'urbanisme
- Patrick Gagnon, coordonnateur en gestion de risque, service de la s curit  incendie
- Hugo Desc teaux-Simard, directeur service du d veloppement durable et de l'environnement

Personnes d sign es de l' quipe LAGORA au mandat du Plan climat

- Olivier Riffon, Professeur-chercheur
- Mathilde Sauv -Gagnon, professionnelle de recherche
- Anissa Duval, professionnelle de recherche

 quipe d'animation

-  quipe d'assistant.e.s de recherche et de professionnelles de recherche du collectif de recherche du Laboratoire de gouvernance alternative [LAGORA](#)

 quipe de r daction du rapport

Sous la direction d'Olivier Riffon, Professeur-chercheur

  la r daction :

- Mathilde Sauv -Gagnon, professionnelle de recherche

  la r vision :

- V ronique Loisel, professionnelle de recherche
- Asyncrite Lucr ce Alavoyedo, assistante de recherche

Table des matières

<i>Posture d'écriture</i>	5
<i>Préambule</i>	6
<i>Introduction</i>	7
<i>1. Méthodologie de l'analyse des résultats</i>	8
<i>2. Résultats</i>	10
2.1. Analyse des résultats	10
2.1.1. Les populaires	10
2.1.2. Les combinaisons gagnantes	24
2.1.3. Les idées singulières	36
2.1.4. Les divergences	48
<i>3. Limites de l'analyse</i>	53
<i>4. Recommandations</i>	53
4.1. Applicable à la démarche du Plan climat	54
4.2. Applicable au contenu du Plan climat	56
<i>Conclusion</i>	60
<i>Annexes</i>	61

Liste des tableaux

Tableau 1: Les populaires	11
Tableau 2: Les combinaisons gagnantes	25
Tableau 3: Les idées singulières	37
Tableau 4. les divergences	49

Posture d'écriture

Les enjeux sur lesquels nous travaillons nous incitent à revoir nos manières de nommer et traduire les réalités qui nous entourent. Aussi, est-ce avec humilité et indulgence que nous avons révisé, et continuerons à réviser fréquemment, nos pratiques d'écriture inclusive : qu'il s'agisse d'orthographe, de grammaire, ou de mise en page de nos documents. Les règles que nous avons adoptées collectivement diffèrent de quelques orientations prônées par notre université d'attache (l'UQAC) et sans doute aussi de certaines communautés avec lesquelles nous œuvrons. Nous espérons néanmoins qu'elles sauront insuffler un esprit de convivialité.

Préambule

Le travail effectué par l'équipe de LAGORA autour des consultations publiques se divise en deux documents. Pour connaître l'éventail des idées reçues, il faut se référer au rapport des consultations de LAGORA¹. Ce dernier reflète également les résultats des activités menées dans le cadre de la démarche de consultation pour le Plan climat de la ville de Saguenay, c'est-à-dire celles réalisées avec les employé.e.s de la Ville de Saguenay, avec les acteurs climatiques et avec les populations en situation de vulnérabilité.

Ce deuxième document se concentre sur l'analyse des résultats, explicité dans le premier rapport, en plus de prendre en considération les différents plans d'action de la Ville de Saguenay ainsi que les plans d'action d'organisation qui couvrent le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

¹  VF-Résultats complets des consultations-Plan climat Saguenay.pdf

Introduction

À la suite de la méthodologie d'analyse des résultats, l'analyse se décline en quatre grandes parties qui reflètent la catégorisation des idées selon leur degré d'appréciation et de cohérence avec le Plan climat : «les populaires», «les combinaisons gagnantes», «les idées singulières» et «les divergences». Par la suite, les limites de l'analyse des données sont exposées, avant de présenter les recommandations. Ces dernières sont applicables à la démarche du plan climat ainsi qu'au contenu du Plan climat à la faveur des résultats de consultation.

1. Méthodologie de l'analyse des résultats

D'abord, la transcription et le traitement des données de consultation ont permis de repérer les redites et les sujets de désaccord. Ces étapes consistaient à lire les énoncés et les classer selon des thématiques plus fines. Dans certains cas, un code de couleur a été développé pour être en mesure de retracer certains qualificatifs qui étaient liés à des idées (ex. facile à mettre en place, à retirer, etc.). La deuxième étape consistait à supprimer les commentaires génériques (ex. «L'équipe qui travaille sur le projet est bonne») et les doublons (ex.«planter des arbres partout», «ajouter des arbres») tout en préservant l'indice de popularité de l'idée par l'ajout d'un chiffre entre parenthèses, et ce, chaque fois qu'une idée identique était relevée.

Pour l'analyse, la première grande étape a été de lire l'ensemble du rapport des consultations de LAGORA et d'annoter les idées selon les différentes catégories définies : «les populaires», «les combinaisons gagnantes», «les idées singulières» et «les divergences», tout en dressant une liste de mots-clés qui permettaient de retracer les répétitions et les idées similaires dans leur contexte. Par la suite, les idées ou les catégories ont été traitées, une à la fois, retraçant les répétitions et les similarités, grâce des recherches par contrôle, afin de les replacer dans leur contexte. Cette étape de raffinement a permis de reclasser les contenus au besoin.

Ce travail se rapporte en des tableaux synthèses. Les données sont classées en fonction des catégories énoncées ci-dessus, mais également en fonction des six grandes orientations et des grands objectifs pris par la Ville de Saguenay et soumis lors de la consultation en format porte ouverte, tenue le 20 novembre 2024, avec tous les acteurs climatiques. Cette classification a été retenue puisqu'il s'agit de la structure la plus mûre et accessible dans l'élaboration du Plan climat. Les idées soumises lors de la consultation y figurent en point de forme. Les sous-points se rapportent à des éléments de précisions et des exemples nommés par les participant.e.s.

La deuxième grande étape a été de faire des parallèles entre les idées soumises lors des consultations et les différents plans d'action entrepris par la Ville de Saguenay (annexe 1) ainsi que ceux de quelques organisations

répertoriées à l'échelle de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean (annexe 2). Les différents plans d'action et les sites web des organisations ont d'abord été décortiqués pour relever des informations propres à la mission ainsi qu'aux actions climatiques promues, soit les actions qui contribuent à l'adaptation aux changements climatiques ou à la diminution des émissions de gaz à effet de serre. Ces résultats ont été rapportés sous forme de tableau à l'annexe 3. L'objectif principal de cette analyse a été de déterminer quelles sont les compétences et les actions portées par le milieu, soit en interne, par la Ville de Saguenay, ou en externe.

Finalement, pour faciliter l'arrimage entre les différents plans d'actions spécifiques à la Ville de Saguenay et l'adaptation du Plan climat, la colonne «synergies» a été ajoutée aux tableaux de synthèses, pour faciliter les liens entre les idées mises de l'avant lors des consultations et les plans en vigueur.

2. Résultats

Les résultats sont élaborés dans le rapport des consultations²

2.1. Analyse des résultats

2.1.1. Les populaires

«Les populaires» sont les idées qui ont été répétées, un certain nombre de fois, dans différents types d'activité et donc, avec différents publics cibles et qui font l'objet d'une grande adhésion. Par exemple, l'appel d'offres est mentionné à quelques reprises dans l'activité menée avec les employé.e.s de la Ville de Saguenay ainsi que celle menée avec les acteurs climatiques et fait l'objet de votes d'appréciation. L'idée d'avoir des appels d'offres figure même dans le premier jet du Plan climat de la Ville de Saguenay.

(voir tableau 1 à la page suivante)

²  VF-Résultats complets des consultations-Plan climat Saguenay.pdf

Tableau 1: Les populaires

Objectifs	Moyens	Synergies
Orientation gouvernance		
Considérer les changements climatiques dans les processus et décisions	• Définir des conditions à respecter dans les appels d'offres qualitatifs ○ cible de réduction des GES ○ critères de développement durable ○ critères environnementaux ○ socialement vitalisant ○ applicable aux sous-traitants	Plan de développement durable Plan de gestion des matières résiduelles
Orientation milieux naturels		
Préserver la qualité et la quantité d'eau en misant sur des solutions basées sur la nature, dans un contexte de perturbations	• Protection du lac Otis et du lac Kénogami • Prévoir des opérations pour assainir la rivière Chicoutimi et La Baie • La protection des différentes sources d'eau ○ souterraines ○ exploitées ○ non exploitées ○ potables ■ un plan d'action spécifique à chaque	Plan de développement durable Plan régional des milieux humides et hydriques

hydriques	source d'eau potable peut être rédigé ■ produire et diffuser un portrait de l'état des réserves d'eau potable de surface et des nappes phréatiques ■ localisation des milieux aquifères importants et qui ne sont pas utilisés pour en faire des réserves patrimoniales pour les générations futures	
Maintenir la biodiversité et la connectivité des milieux	● Réhabilitation et protection des milieux naturels ○ protection des zones de captation de carbone (forêts, tourbières, lacs, etc.) ○ trames bleues et vertes ○ zones protégées ○ la réduction d'impacts des activités anthropiques sur les milieux naturels (luminosité, bruits) ○ le rétablissement de milieux naturels perturbés ○ protection de la forêt panoramique (Projet Vaudreuil) ○ protection de la forêt cyriac	Schéma d'aménagement et de développement Plan régional des milieux humides et hydriques Plan de développement durable plan particulier

	○ protection du patrimoine arboricole centenaire ○ moyens coercitifs pour la protection de l'environnement ○ budget accordé pour des projets environnementaux ● Un plan directeur de la biodiversité ○ friches urbaines ○ jardin pollinisateur ○ défi pissenlit ○ polyculture	d'urbanisme centre-ville de Chicoutimi plan particulier d'urbanisme centre-ville de Jonquière plan particulier d'urbanisme centre-ville de Kénogami
Soutenir la réalisation du Plan régional des milieux humides et hydriques qui favorise l'élimination de la perte de milieux humides, en	● Mesures prises pour la qualité des bandes riveraines ○ droits juridiques ○ normes plus sévères ○ mesures de suivi ○ revégétalisation ○ décanalisation des rivières ● Plan de lutte, acquisition de connaissances et mesures pour faire face aux espèces envahissantes ou vectrices de maladies	Plan régional des milieux humides et hydriques Plan de développement durable Planification stratégique 2020-2030

assurant une gestion cohérente par bassin versant et en tenant compte des enjeux liés aux changements climatiques		
Orientation infrastructure		
Diminuer le volume d'eau acheminé dans les infrastructures (usines, stations de pompage et régulateurs) et réduire les débordements	• L'acquisition de connaissances au sujet de la perméabilité et de l'écoulement des eaux de surfaces • Adaptation des réglementations • Ouvrages de gestion des eaux de pluie ○ jardins de pluie ○ dalles alvéolées (rue éponge) ○ noues végétalisées ○ plantes filtrantes aux sorties des surverses • Modernisation des réseaux d'égout et d'aqueduc ○ la reconversion des réseaux unitaires d'égouts pour des réseaux séparatifs pluviaux et sanitaires	Plan régional des milieux humides et hydriques Plan stratégique 2020-2030

	○ réduire les fuites des réseaux d'aqueduc par la durée de vie des installations ○ la ville munit tous ses ouvrages de surverses d'un enregistreur électronique de débordement comme prescrit en vertu de l'article 9 du Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (MELCCFP, 2024)	
Assurer l'approvisionnement en eau potable dans un contexte de changement climatique (sécheresse)	● Stations de recharge et d'accès à l'eau potable	Plan de développement des parcs
Orientation milieux de vie		
Miser sur des pratiques de verdissement pour lutter contre les îlots	● Limiter les surfaces imperméables comme le béton et l'asphalte, surtout dans les cours d'écoles et les stationnements ● Alléger le processus administratif et bureaucratique permettant de déminéraliser la	Plan de mobilité durable intégré Plan régional des milieux humides et

de chaleur	ville • Nouvelles réglementations pour les stationnements ○ parcomètre ○ diminuer la superficie ○ pourcentage de verdissement ○ espaces perméables ○ plantation d'arbres ○ interdiction de couper des arbres ○ stationnement à vélo ○ vélo en libre-service • Utiliser de meilleures techniques et de meilleurs matériaux ○ trouver des alternatives écologiques (ex. route en plastiques recyclés) ○ autocicatrisantes ○ perméables (ex. dalles alvéolées) ○ claires (diminuer l'effet de l'albédo) ○ durables (diminuer l'effet de l'érosion) • Végétalisation et naturalisation des milieux urbains ○ forêts urbaines diversifiées et à biotope naturel ○ forêts urbaines résilientes	hydriques Plan particulier d'urbanisme centre-ville de Chicoutimi Plan particulier d'urbanisme centre-ville de Jonquière Plan particulier d'urbanisme centre-ville de Kénogami Plan directeur des parcs Plan de développement durable
------------	---	--

	○ forêts nourricières ○ milieux humides ○ jardins privés et communautaires ○ terre-plein routier ● Sélection de certains types de plantes ○ adaptées aux nouvelles réalités climatiques (ex. sécheresse) ○ indigènes ○ endémiques ○ biodiversité ○ peu d'entretien	
Adapter l'offre de loisirs, d'équipements et d'infrastructures aux conditions hivernales changeantes et aux périodes de chaleur extrêmes à	● Haltes tempérées ○ accès aux services sanitaires ○ systèmes de ventilation de qualité ○ bien isolées ○ systèmes d'entreposage des biens des personnes en situation d'itinérance ○ en hauteur (sans risque d'inondation)	

court, moyen et long terme		
Autres	• Favoriser l'accès aux logements par la mise en place d'un cadre légal ○ abordables ○ salubres ○ sans discrimination ○ sociaux et écologiques ○ favorisant la mixité social ○ près des services ○ résidences écologiques et denses à revenu mixte ○ hors marché et protégés par des fiducies d'utilité sociale	Plan d'action en habitation Plan particulier d'urbanisme centre-ville de Chicoutimi

Soutenir la réalisation du Plan de mobilité durable intégré qui vise à développer des solutions de transport durable tout en réduisant l'impact environnemental	● Plan intégré pour la décarbonisation des transports, selon une date fixe ○ Développement des réseaux de transport actif et collectif ■ planification et développement des réseaux cyclables ■ passages piétons et feux de circulation ■ système de covoiturage ■ abris bus confortables ■ mesures spécifiques au système de transport en commun ■ des programmes de déplacements responsables (ex. transports actifs, covoiturage) pourraient être développés en collaboration avec les grands employeurs ■ optimisation des transports au sein des services de la ville ■ une flotte de véhicule collective pour l'ensemble des services ■ politique pour le déplacement efficace du personnel ■ bureaux satellites	Plan de mobilité durable intégré Plan de développement des parcs Plan d'urbanisme particulier centre-ville de Chicoutimi Plan d'urbanisme particulier centre-ville de Jonquière Plan d'urbanisme particulier centre-ville de Kénogami Plan de développement durable
--	---	---

	■ système de covoiturage ■ stationnements incitatifs ■ arrêt des véhicules d'urgence ■ payer les modes de déplacement durable aux employés ■ encourager le télétravail	
Orientation mobilisation		
Collaborer avec les organismes et les partenaires	● La considération des personnes en situation de vulnérabilité ○ établir un partenariat avec la CDC pour rejoindre les organismes communautaires ○ consultation du TRC UNDRIP ○ décliner en catégories chacune des populations en situation de vulnérabilité ○ mieux connaître et offrir des réponses à leurs besoins ○ adapter les interventions de la ville ○ adapter les communications de la ville (barrière langagière et culturelle) ○ les canaux de communication doivent être réfléchis en considération des personnes âgées et des personnes en situation	Plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées

	d'itinérance. ○ adapter les consultations ○ inclusion dans la réflexion des plans d'urgence ○ développer une vision inclusive pour l'adaptation aux changements climatiques ○ étudier les impacts potentiels des décisions liées au plan climat afin qu'elles n'augmentent pas la vulnérabilité des gens (santé, budgétaire, etc.) ○ réfléchir des mesures afin de diminuer la discrimination ethnique en cas d'immigration climatique ○ développer des mesures pour mettre à profit les talents citoyens, tout particulièrement, si les personnes rencontrent des difficultés avec l'accès à l'emploi. ○ se poser la question à savoir quel serait le rôle spécifique de la ville auprès de la population	
Sensibiliser, mobiliser et	● Axer sur la sensibilisation, l'éducation, la consultation et l'implication des jeunes	Plan de gestion des matières résiduelles

outiller la population	○ nommer des ambassadeurs du développement durable ○ subventionner les projets étudiants ○ faire l'embauche d'employés ou de stagiaires à la ville ○ impliquer les jeunes dans les comités décisionnels ○ faire des activités de sensibilisation dans les écoles ■ visite des centres de tri, des sites d'enfouissement technique et des usines de traitement des eaux ■ compostage domestique dans les cours d'école	Plan de développement durable
Soutenir la réalisation du Plan de gestion des matières résiduelles qui vise à réduire les matières envoyées à l'enfouissement et les GES	● Abolition des plastiques à usage unique ● Brigade d'inspecteur pour faire respecter les actions 5RV auprès des entreprises, restaurateurs et les industries, commerces et institutions (ICI)	Plan de gestion des matières résiduelles Plan de développement durable

Orientation capacité de prévention et d'intervention		
	Non-applicable	

2.1.2. Les combinaisons gagnantes

« Les combinaisons gagnantes » sont le résultat de croisement d'idées similaires qui, mises ensemble, sont relativement populaires et qui peuvent gagner à être connues. Par exemple, l'idée de répertorier et cartographier les zones à risques revient à quelques reprises. Toutefois, à un moment, il est plutôt question de cartographie des zones inondables tandis qu'à d'autres, il est question de cartographie des îlots de chaleur. En soi, l'idée de cartographie est suffisamment marquée pour être soulignée, mais il n'y a pas d'orientation claire associée à l'idée.

(voir tableau 2 à la page suivante)

Tableau 2: Les combinaisons gagnantes

Objectifs	Moyens	Synergies
Orientation gouvernance		
Considérer les changements climatiques dans les processus et décisions	• Durabilité, environnement, social, milieux naturels, services écosystémiques > coût, économie, capitaliste • Mesures de réduction des gaz à effet de serre ○ une vision de la diminution des gaz à effet de serre a été développée avant de changer les équipements et les infrastructures ○ tous les secteurs de la ville se dotent d'un programme de compensation des GES ○ des objectifs clairs de réduction des gaz à effet de serre avec des échéances sont établis. ○ prendre des décisions en fonction des bilans carbone intrinsèques grâce à des analyses de cycle de vie. ○ les chantiers d'émissions pourraient être réfléchis par secteur d'attribution	Plan de développement durable Planification stratégique 2020-2030

	(bâtiments, transports et les industries) • Scientificité de la démarche ○ le Plan climat devrait faire l'unanimité au niveau scientifique ○ développer une formation intensive et exhaustive sur les changements climatiques avec l'appui de données scientifiques pour convaincre tous les cadres de la ville ○ une relation partenariale avec les institutions et les centres de recherche locaux pourrait permettre de mettre en place des solutions innovantes et rentables ○ mandat de recherche à long terme pourrait participer à l'évaluation constante des prises de décisions pour inclure le plan climat.	
Assurer la	• Établir des budgets stables et prévisibles entre	

résilience financière municipale	les années, avoir des méthodes de financement réfléchies pour alimenter le budget du Plan climat et attribuer une partie considérable des budgets au Plan climat	
Structurer la mise en œuvre du Plan Climat	• Prise de décision collective ○ comité décisionnel et de suivi impliquant des parties prenantes, incluant les organismes et les citoyen.ne.s ○ la ville favorise la participation des organisations du milieu (RLS), des services de la santé et de citoyen.ne.s afin de développer des actions collectives aux urgences climatiques ○ mettre à contribution des experts.e.s en matière de mécanismes de concertation et de sélection de projets (ex. plateformes démocratiques, participatives et interactives)	Planification stratégique 2020-2030 Plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées Plan de mobilité durable intégrée
Orientation milieux naturels		
	Non-applicable	
Orientation infrastructure		

Considérer les projections climatiques dans l'ensemble des projets (réfection, conception)	● Répertorier et cartographier les zones à risques pour opérer des travaux d'adaptation, voire délocaliser certains projets et interdire leur construction ○ zones inondables (à partir des données du gouvernement du Québec) ○ zones d'érosion ○ zones de glissements de terrain ○ zones d'îlot de chaleur ● Nouvelles normes de conception intégrant les changements climatiques ○ infrastructures pliantes ○ maisons à pallier ○ éviter les sous-sols ○ renforcement des infrastructures face aux aléas climatiques	Plan régional des milieux humides et hydriques Schéma de couverture de risques
Réduire l'empreinte écologique des bâtiments	● Subventions pour le bâti ○ programmes incitatifs et subventions aux écoconstructions et aux habitations écologiques (ex. Novoclimat) ○ subventionner l'accès aux thermopompes ○ subventionner les personnes concernées par des travaux résidentiels d'adaptation	Plan d'action en habitation 2020-2025 Programme particulier d'urbanisme de Chicoutimi, Jonquière et Kénogami

	aux changements climatiques dans les zones à risques ○ subventionner la rénovation et la réhabilitation de tous types de bâtiments	
Assurer la durabilité des infrastructures d'électricité et la sobriété énergétique du réseau	● Mesures pour favoriser la conversion et la récupération énergétique ○ développer le principe de l'économie circulaire au niveau de l'énergie ○ favoriser la récupération d'énergie plutôt que de changer tous les équipements. ○ prévision des potentiels de conversion énergétique et de récupération de chaleur	Planification stratégique 2020-2030 Plan de développement durable
Assurer l'approvisionnement en eau potable dans un contexte de changement climatique (sécheresse)	● Mesures pour favoriser l'utilisation de l'eau grise ○ bornes-fontaines pour la distribution de l'eau pour des usages non comestibles ○ l'utilisation de l'eau brute pour les bornes d'incendie ○ un réseau d'eau grise (brute, non traité) pour les besoins des opérations	

Orientation milieux de vie

Encourager les pratiques d'aménagement du territoire axées sur la résilience et la valorisation des milieux naturels

- Des mesures qui permettent la maximisation de l'espace et la réduction de l'étalement urbain
 - les maisons à étage
 - les mini maisons d'arrière-cour
 - favoriser la cohabitation
 - conversion d'habitations en maisons bigénérationnelles
 - favoriser des bureaux partagés afin de maximiser l'utilisation des bureaux des services de la ville
 - revitalisation des centres-villes et favoriser la proximité des services
- Réfection et requalification des bâtiments existants pour les utiliser à leur pleine capacité
 - la ville prend la résolution que tant qu'il y a des bâtiments vides (commercial, patrimonial, etc.), il n'est pas possible d'entrevoir de nouvelles constructions
 - favoriser la maximisation, la rénovation et la requalification des bâtiments existants (ex. Centre George-Vézina, Autogare du centre-ville).
 - valoriser les expériences de réfaction des

Plan d'action en habitation

Schéma d'aménagement et de développement révisé

Plan particulier d'urbanisme du centre-ville de Chicoutimi

Plan particulier d'urbanisme du centre-ville de Jonquière

Plan particulier d'urbanisme du centre-ville de Kénogami

	architectes ○ une vigie qui s'assure que la restauration s'effectue en respect des normes du patrimoine et de l'environnement ○ se doter d'une ressource spécialisée ou d'un.e conseiller.ère en architecture et patrimoine ○ simplifier les démarches administratives et les mesures fiscales pour encourager la restauration, la remise aux normes et l'entretien du patrimoine bâti ○ cadre légal qui encourage la maximisation de l'espace et de l'utilisation des bâtiments ○ la conception des nouveaux bâtiments est plus flexible à des changements d'usage	
Adapter l'offre de loisirs, d'équipements et d'infrastructures aux	● Une ville à proximité de la nature et qui favorise l'accès universel aux parcs urbains, aux milieux naturels et aux plans d'eau naturels, notamment par des aménagements et des services de transports en commun	Plan directeur des parcs Planification stratégique 2020-2030

conditions hivernales changeantes et aux périodes de chaleur extrêmes à court, moyen et long terme		
Autres	• Simplifier les démarches administratives pour faciliter la création d'espaces nourriciers, mettre en œuvre le plan d'agriculture urbaine et créer des lieux communs ○ vergers avec cueillette urbaine ○ marchés ○ potagers ○ caveau ○ poulaillers urbains (mise à jour de la politique)	
Orientation mobilisation		
Collaborer avec les	• Mesures pour encourager les agriculteur.trice.s et les pratiques agricoles en adéquation avec	Plan de développement de la

organismes et les partenaires	les enjeux climatiques ○ investir dans les productions agricoles (ex. aliments adaptés au climat) ○ engager des agriculteur.trice.s à la municipalité pour que la ville possède des terres, des caveaux de semences et des petites fermes locales à usage collectif, notamment pour contribuer à la sécurité alimentaire. ○ mettre de l'avant les aliments d'origine végétale, sans OGM, locale, biologique et de saison en mettant en valeur les producteur.trice.s locales qui privilégient la diversité des cultures. ○ offrir des subventions ou des programmes pour permettre aux agriculteur.trice.s de se doter d'équipements adaptés	zone agricole
Sensibiliser, mobiliser et outiller la population	● Définir les responsabilités collectives, former en continu et autonomiser les citoyen.ne.s à l'action (ex. clapet conforme, jardin de façade) ● Favoriser les initiatives citoyennes, les communautés de partage, les groupes de voisins structurés avec des incitatifs à la mise	Plan de mobilité durable intégrée

	en action ○ mesures financières de toutes sortes (enveloppes, programmes, bourses, tirage, dîner payé, etc.) pour solliciter la participation à des initiatives collectives ○ Budget participatif	
Autres	● Responsabilisation des industries ○ système de surveillance pour les grands pollueurs ○ amendement, taxes, pénalités financières plus sévères ○ fond climat alimenté par les grands pollueurs ○ réduire les résidus de bauxite ○ réduire la consommation d'eau ○ contribuer à la mise sur pied d'un consortium industriel ayant comme but de réduire <i>de 50% minimum</i> leurs émissions de gaz à effet de serre. ○ développer des mesures concrètes pour la qualité de l'air telle qu'une réglementation plus sévère pour les émissions de particules fines	Plan régional des milieux humides et hydriques

Orientation capacité de prévention et d'intervention		
Approfondir nos connaissances et établir des procédures claires afin d'assurer une réponse optimale lors des interventions	• Tenir une banque de bénévoles et favoriser l'entraide et la solidarité en cas de crise climatique	
Promouvoir les pratiques en matière d'intervention lors des événements climatiques d'envergure	• Informer en temps réel, accompagner la population face aux aléas climatiques et sensibiliser et responsabiliser les citoyen.ne.s pour la préparation aux crises climatiques ○ réseau de diffusion d'alerte ○ plateforme de communication centralisée (ex. cellules de crise COVID)	Plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées

2.1.3. Les idées singulières

« Les idées singulières » sont des mesures ou des précisions à propos de mesures suggérées qui sont peu représentées dans les activités et dans le cadre de la réflexion du Plan climat jusqu'à présent et qui peuvent amener de nouveaux angles de réflexion. Par exemple, l'idée de développer une politique publique d'approvisionnement alimentaire n'a été nommée qu'à l'intérieur d'une seule activité, alors que la végétalisation de l'alimentation contribue à la réduction de gaz à effet de serre.

(voir tableau 3 à la page suivante)

Tableau 3: Les idées singulières

Objectifs	Moyens	Synergies
Orientation gouvernance		
Considérer les changements climatiques dans les processus et décisions	• Une pondération qui permet d'actualiser les plans de continuité des opérations, d'ajuster les démarches de sélection de projets et d'accompagner la révision des politiques et des règlements • Les changements climatiques et le développement durable devront être intégrés dans la planification stratégique, les valeurs et la mission de la ville • Développer un cadre qui permet le respect du Plan climat lors de changement au niveau du conseil municipal • Une politique monétaire en lien avec les actions climatiques annuelles • Offrir aux différents services de la ville un support et des outils d'aide à la décision	Planification stratégique 2020-2030 Plan de développement durable

	• Inclure le développement durable comme une compétence requise et un critère à respecter par l'équipe d'embauche • Prévoir la participation de représentant.e.s expert.e.s des animaux dans les processus décisionnels • Politique publique d'approvisionnement alimentaire - o Plant-Based Treaty - o déclaration C40 good food cities	
Assurer la résilience financière municipale	• Des crédits, des congés de taxe ou des avantages fiscaux pour encourager les entreprises responsables (ex. réduction des GES, respect du développement durable)	
Structurer la mise en œuvre du Plan Climat	• Arrimage entre les démarches - o le SADR et les nouvelles orientations gouvernementales - o Promotion Saguenay - o les organismes, les institutions et les entreprises	Plan directeur des parcs

- Poste permanent dédié à la réalisation du Plan climat
- Favoriser la création de postes
 - GMR
 - mobilité
 - protection des milieux naturels
- Les contrats gré à gré avec des entreprises d'économie sociale pourraient favoriser les relations partenariales, notamment pour devenir des fournisseurs de service à la ville
- Impliquer les employés de la ville en leur permettant de faire des actions concrètes sur leur temps de travail
- Avoir les ressources nécessaires pour l'application et le respect des règlements municipaux et provinciaux
- Gouvernance innovante inspirée des bonnes pratiques de l'international (ex. Barcelone)
- Favoriser une meilleure communication et coordination entre les services

Orientation milieux naturels

Maintenir la biodiversité et la connectivité des milieux	• Prévoir la cohabitation avec les animaux et trouver des solutions éthiques et non létales aux conflits d'usage du territoire avant l'heure (programme sur la faune de la SPCA Montréal, basé sur la science récente) • Adopter un programme de capture, stérilisation, relâche et maintien (CSRM) face à la surpopulation féline • Réglementer la possession d'animaux exotiques comme animaux de compagnie • Poursuivre l'effort de documentation et consulter le portrait régional des espèces menacées et vulnérables susceptibles d'être désignées du Saguenay-Lac-Saint-Jean afin d'adapter les réglementations	
Orientation infrastructure		
Réduire l'empreinte écologique des bâtiments	• Projets pilotes de <i>passive house</i> et de <i>earthship</i> • Faire pression sur le gouvernement au sujet du code national du bâtiment	

	• Favoriser la conformation des institutions (école) pour la modernisation des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation • Rendre obligatoire la conception durable des bâtiments avec la certification bâtiment carbone zéro (BCZ) • Diminuer le parc immobilier de la ville de Saguenay • Mieux connaître l'état des bâtiments et infrastructures et prévoir les travaux d'entretien et de maintenance • Revoir les normes de construction pour protéger la faune (ex. bâtiments vitrés)	
Diminuer le volume d'eau acheminé dans les infrastructures (usines, stations de pompage et régulateurs) et réduire les débordements	• La ville se dote d'un plan de gestion des eaux de pluie qui inclut les secteurs résidentiels, commerciaux, institutionnels et industriels • La gestion des eaux devrait être séparée par types (ex. intersurface et intra souterraine)	Plan régional des milieux humides et hydriques

Assurer l'approvisionnement en eau potable dans un contexte de changement climatique (sécheresse)	• Une taxe pourrait être applicable en fonction de la dimension des piscines • Rénover et modifier les procédés de purification de l'eau dans les usines d'épuration • Remplacer les tours de refroidissement par des refroidisseurs sans eau	Plan de gestion des matières résiduelles Plan de développement durable
Assurer la durabilité des infrastructures d'électricité et la sobriété énergétique du réseau	• Analyser l'impact du stockage de l'information • Norme ISO - ISO 50001 pour améliorer le cadre normatif au sujet de l'efficacité énergétique des bâtiments • Établir une cible énergétique claire comme IDET (Intensité demande en énergie thermique) • Encourager la production électrique avec des installations personnelles. • Réaliser et mesurer les performances d'un système de chauffage collectif (géothermie +biomasse +électricité) pour un nouveau quartier pilote • Envisager des microréseaux comme à Lac-Mégantic	Plan de développement durable Planification stratégique 2020-2030

	• Créer une tarification dynamique pour Hydro-Jonquière à l'image d'Hydro-Québec avec son crédit hivernal ou Flex D. • Réduire la consommation électrique globale, notamment par l'optimisation des unités et la gestion de l'énergie au sein des services - o lumières - o ventilation - o chauffage - o systèmes de réfrigération	
Orientation milieux de vie		
Soutenir la réalisation du Plan de mobilité durable intégré qui vise à développer des solutions de transport durable tout en réduisant l'impact environnemental	• Des pratiques de déneigement adaptées aux nouvelles réalités climatiques • Déneiger les zones piétonnières sur un plus grand nombre de kilomètres • Avoir des voies dédiées pour le covoiturage et les autobus. • Développer des zones piétonnières dans les rangs	Plan de mobilité durable intégrée Plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées

	La ville pourrait se référer aux actions portées par le Ministère des Transports et de la Mobilité Durable (MTMD) dans le prochain plan d'action gouvernemental.	
Orientation mobilisation		
Soutenir la réalisation du Plan de gestion des matières résiduelles qui vise à réduire les matières envoyées à l'enfouissement et les GES	- Un plan de contingence dans l'éventualité d'un bris de service dans les collectes de matières résiduelles - Développement des écocentres et de ses services - Développer un procédé de biométhanisation pour utiliser le compost comme engrais et source de chauffage - Développer des mesures pour encourager l'achat en vrac - La ville pourrait encourager l'économie circulaire, notamment par la collaboration à un site internet public	Plan de gestion des matières résiduelles
Sensibiliser, mobiliser et outiller la population	- Mener une campagne de sensibilisation régionale - Une firme spécialisée prend en charge les campagnes de sensibilisation pour	

	les rendre imagées, touchantes, drôles et ludiques • Remplacer les amendes et certaines taxes par d'implication citoyenne bénévole	
Orientation capacité de prévention et d'intervention		
Approfondir nos connaissances et établir des procédures claires afin d'assurer une réponse optimale lors des interventions	• Une base de données d'incidents climatiques disponible sur internet ou à la demande permettrait d'adapter les réponses et d'aider les intervenants externes à développer leur propre plan de gestion du risque	Plan municipal de sécurité civile
Promouvoir les pratiques en matière d'intervention lors des événements climatiques d'envergure	• L'accessibilité de l'information sur les mesures d'urgence en cas de crise climatique en contexte hivernal est tout particulièrement importante, notamment, en cas de panne d'électricité l'hiver • La ville devrait promouvoir le programme secours adapté offert par le service incendie et faire la mention qu'il répertorie les personnes dans le besoin	Plan municipal de sécurité civile Plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées

Établir des processus et mécanismes facilitant le retour à la normale (rétablissement)	• Prévoir des fonds d'indemnisation et de reconstruction en cas d'aléas climatiques extrêmes • La mise en place d'infrastructures de télécommunication d'urgence serait bénéfique	Schéma de couverture de risques
Évaluer les effets multiplicateurs de la composante climatique dans l'évaluation des risques à venir	• Aménagement de bandes de protection contre les feux de forêt pour les villages	Schéma de couverture de risques
Autres	• Avoir des règlements municipaux permet d'intervenir plus rapidement en cas de situation d'urgence, notamment auprès des animaux • Les lieux d'hébergement (ex. centre George Vézina) devraient être accessibles aux animaux de compagnie, aux jeunes familles et aux personnes à mobilité réduite • Favoriser la coordination des sauvetages avec des organismes de protection animale locaux	Plan municipal de sécurité civile

- Normer et prévoir l'évacuation des animaux d'élevage

2.1.4. Les divergences

« Les divergences » sont des mesures qui ne font pas l'unanimité, qui peuvent occasionner des débats idéologiques et qui peuvent laisser place à des faits techniques ou scientifiques, selon le cas. Par exemple, l'idée de se procurer des véhicules électriques est présente, mais est controversée. Les participant.e.s aux consultations ont entre autres mentionné que l'autosolo est un mode de transport qui coûte cher à la société de par les infrastructures routières demandées. Il est également mentionné qu'une analyse de cycle de vie permet de dire que les véhicules électriques sont tout aussi énergivores qu'un véhicule à essence, notamment dû aux impacts écologiques des batteries.

(voir tableau 4 à la page suivante)

Tableau 4. les divergences

Objectifs	Moyens	Synergies
Orientation gouvernance		
Considérer les changements climatiques dans les processus et décisions	• Travailler sur un portrait terrain pour ensuite établir un plan d'action	
Assurer la résilience financière municipale	• Les mesures d'écofiscalité ou de redevance • Taxe d'éloignement • Taxation de l'eau potable aux citoyen.ne.s • Mesures coercitives face à la collecte des déchets • Favoriser la diversification économique pour avoir les moyens d'opérer pleinement le Plan climat	
Structurer la mise en œuvre du	• Développer une certaine uniformité avec les autres plans climat du Québec	

Plan Climat		
Orientation milieux naturels		
Maintenir la biodiversité et la connectivité des milieux	• Abris pour les pollinisateurs	
Orientation infrastructure		
Réduire l'empreinte écologique des bâtiments	• Subvention de la modernisation des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation	
Assurer la durabilité des infrastructures d'électricité et la sobriété énergétique du réseau	• Énergies solaires • Se doter d'outils d'analyse de la performance de l'efficacité énergétique	Planification stratégique 2020-2030

Assurer l'approvisionnement en eau potable dans un contexte de changement climatique (sécheresse)	• Toilettes à faible débit • Accès à des jeux d'eau ou aux piscines	
Diminuer les émissions de GES provenant des équipements motorisés	• Véhicules électriques	Planification stratégique 2020-2030 Plan de mobilité durable intégré
Orientation milieux de vie		
Miser sur des pratiques de verdissement pour lutter contre les îlots de chaleur	• Toits verts et blancs • Politique de l'arbre	Plan particulier d'urbanisme centre-ville de Jonquière Plan particulier d'urbanisme

		centre-ville de Chicoutimi
Autres	• L'accès aux logements étudiants à moindre coût et subventionnés	Plan d'action en habitation 2020-2025
Orientation mobilisation		
Collaborer avec les organismes et les partenaires	• Procéder à une rencontre annuelle au sujet du Plan climat	Plan de mobilité durable intégrée
Orientation capacité de prévention et d'intervention		
	Non-applicable	

3. Limites de l'analyse

Les membres de LAGORA reconnaissent les limites méthodologiques associées à l'analyse des consultations effectuées dans le cadre du Plan climat de la ville de Saguenay.

- L'analyse est sujette à de l'interprétation et des biais de validation de la part de la rédactrice et des relecteur.trice.s.
- L'analyse combine des indicateurs qualitatifs et quantitatifs qui ont été jugés à valeur égale.
- La catégorie des idées singulières discrimine certaines idées par rapport à d'autres selon la valeur ajoutée perçue pour l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des gaz à effet de serre.
- La colonne synergie du tableau d'analyse est basée sur les parallèles entre les idées soumises et les actions prévues par la ville de Saguenay sans regard à leur niveau de priorité ou à leur état de mise en action, donc sans savoir si les actions sont prévues, en cours ou réalisées.

4. Recommandations

La partie ci-présente dresse une liste de recommandations soumise à la Ville de Saguenay par le collectif LAGORA, un laboratoire de gouvernance alternative en intervention-recherche³. Le collectif est actif dans les projets qui explorent des modalités de gouvernances innovantes dans des organisations, des collectivités, des projets et des territoires. Son équipe multidisciplinaire s'intéresse notamment aux dynamiques d'acteurs, aux mécanismes participatifs, aux processus d'animation et de décision, dans une multitude de champs d'activités.

Les recommandations relatives à la démarche se basent sur les connaissances du collectif et l'expérience propre à la démarche du Plan climat de la ville de Saguenay. Les recommandations relatives au contenu du Plan

³ Intervention-recherche : les recherches portent sur des interventions terrain. Les savoirs se développent dans l'action, au sein des collectivités.

climat ne relèvent que des mesures incontournables en regard à l'analyse des résultats et des plans d'action en vigueur à la Ville de Saguenay.

4.1. Applicable à la démarche du Plan climat

- Constituer un comité des parties prenantes ou des partenaires
 - Un comité général pourrait regrouper des acteur.trice.s de milieux variées : la Santé publique, quelques autres ministères, Eurêko, l'Organisme de bassin versant (OBV), des chercheur.se.s de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), représentant de la fédération de l'union des paysans agricoles (UPA) du Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Corporation de Développement Communautaire (CDC), des citoyen.ne.s, Promotion Saguenay etc.
 - Des sous-comités pourraient être formés avec des acteur.trice.s spécifiques pour assurer un suivi par orientation, selon l'expertise et le champ d'action des partenaires.
- Mettre en place un comité permettant l'arrimage du plan climat avec les autres planifications en cours à l'interne de la Ville de Saguenay (plan stratégique, plan mobilité intégré, plan directeur des milieux humides, etc.)
 - Faire l'état des lieux sur la mise en œuvre réelle des actions prévues dans les différents plans d'action.
 - Faire l'état des lieux sur le degré de priorisation des différentes actions prévues dans les différents plans d'action en regard aux priorités par rapport aux enjeux climatiques.
 - Le plan de développement durable contient une mesure pour la mise en œuvre du plan d'action visant l'amélioration de l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Étant donné les réflexions de fond présentes au sujet des objectifs de réduction de gaz à effet de serre et l'intérêt porté pour ce grand objectif du plan climat, un arrimage des démarches est particulièrement important.

- Développer des stratégies de communication avec les partenaires et les citoyens.
 - Souligner les bons coups de la démarche, de la consultation et du contenu du plan (ex. infographie sur la démarche de consultation)
 - Souligner l'apport de la collectivité et préciser les éléments qui ont influencé le développement du contenu dans la dernière version du Plan climat ou, mieux encore, les projets à venir liés au déploiement du Plan climat. Bien démontrer que l'opinion et les connaissances des parties prenantes, y compris de la population, ont été prises en compte.
 - Prévoir l'explicitation de la structure de gouvernance et les différentes responsabilités des parties prenantes dans la mise en œuvre du Plan climat.
 - Prévoir la communication en continu des actions réalisées au travers du Plan climat.

- Utilisation de la lentille équité climat⁴ pour évaluer l'impact des mesures du plan sur les populations les plus vulnérables.
 - Prévoir des ajustements le cas échéant.

- Établir trois niveaux de suivi par rapport aux actions climatiques prévues dans le Plan climat
 - Afin de bien organiser le travail autour de la réalisation du Plan climat, il est important de bien définir et de travailler en respect des champs de compétences des différents services de la Ville de Saguenay, mais également des compétences municipales en général.
 - Pour compléter les compétences municipales, l'initiative de créer les liens et des collaborations avec les partenaires afin de

⁴ Lentille équité climat : outil de pondération qui permet d'effectuer une analyse d'une démarche d'adaptation, d'une politique, d'une stratégie, d'un programme, d'un projet ou d'une organisation avec une petite équipe d'analystes pour favoriser l'équité climatique (crédit : Labo équité climat, Ouranos, LAGORA)

concrétiser les opportunités de collaboration mise de l'avant, notamment lors de la consultation en format portes ouvertes.

- En considération de la réalité organisationnelle et du fait qu'il s'agit du premier Plan climat adopté par la Ville de Saguenay, il est suggéré de bien communiquer les limites de ce premier plan et les pistes à considérer pour le deuxième Plan climat, en cohérence avec les enjeux et des intérêts soulevés lors des consultations.

4.2. Applicable au contenu du Plan climat

- Tous publics confondus, des données quantitatives ont permis de relever la priorisation de la protection des milieux naturels. Cette thématique a été la plus votée sur douze visions (cartes à jouer) et six orientations (module dataviz). Par ailleurs, la consultation a permis de fournir à la Ville de Saguenay une liste bien fournie d'idées en ce sens. De plus, en complément, l'orientation des milieux de vie comporte énormément d'avis suggérant de réduire les surfaces imperméables pour laisser place à des milieux végétalisés. Il serait donc judicieux de prévoir un plus grand effort de réalisation pour les mesures comprises dans l'orientation des milieux naturels.
- Dans le plan régional des milieux humides et hydriques, il est prévu de remplacer 5 % des réseaux unitaires par des réseaux séparatifs. Dans le plan de développement durable, il est prévu de réduire les fuites dans le système d'évacuation des eaux usées en continuant les travaux de réfection. Compte tenu de la popularité des idées autour de la modernisation des réseaux d'égout et d'aqueduc, des risques de débordement propres à la Ville de Saguenay et des objectifs poursuivis dans différents plans d'action de la Ville de Saguenay, des mesures devraient être développées pour appuyer, voire accélérer les processus déjà entamés.

En complément, les ouvrages de gestion des eaux de pluie et les aménagements naturels sont des idées particulièrement populaires. De plus, l'espace de liberté de cours d'eau est une mesure qui a été

fortement votée par les participant.e.s (2e rang, 218 votes) dans l'appui aux mesures sensibles. Cette même mesure est prévue dans le plan régional des milieux humides et hydriques. Dans ce même plan d'action, il est prévu de développer l'expertise municipale liée à la gestion durable des eaux pluviales. Des synergies sont alors envisageables pour l'élaboration du Plan climat.

- La protection des différentes sources d'eau est une idée issue de la toute première activité menée avec les employé.e.s de la Ville de Saguenay et qui a été définie comme source d'inquiétude et comme ressource essentielle à protéger par plusieurs participant.e.s tous publics confondus. La mesure visant la protection des sources d'eau souterraine non exploitée afin d'assurer la pérennité de la ressource est présente, dans le premier jet du Plan climat, et a été appréciée et enrichie de la part des participant.e.s aux portes ouvertes.

L'Organisme de bassin versant du Saguenay prévoit l'inscription d'une protection d'aquifères non exploités aux schémas d'aménagement et de développement. Agriculmat prévoit de géolocaliser les ressources en eau et d'évaluer leur abondance, en tenant compte des changements climatiques (eau de surface et eau souterraine). Des synergies sont alors envisageables pour l'élaboration du Plan climat.

- Étant donné la popularité des idées véhiculées autour des mesures pour encourager les agriculteur.trice.s et les pratiques agricoles, les risques de bris dans les chaînes d'approvisionnement en cas de crise climatique, additionner à l'absence de ce type d'objectif dans le cadre du premier jet du Plan climat, il est important d'emboîter le pas afin de prévoir des mesures en considération des compétences de la Ville de Saguenay.

Agri Climat prévoit informer les gestionnaires des organisations impliquées dans la gestion de l'eau (MRC, OBV) des changements climatiques à venir et des impacts en agriculture. Borée prévoit mobiliser les décideurs pour qu'ils soutiennent la stratégie d'autonomie alimentaire. Il serait bien que la Ville de Saguenay gravite autour d'organisations porteuses d'actions dans ce champ de compétences afin d'être en mesure de s'actualiser, de s'arrimer et de les soutenir

d'avantage, que ce soit dans le cadre du Plan climat ou du plan de développement de la zone agricole (PDZA).

- Les participant.e.s ont souligné l'importance de prendre en considération l'empreinte carbone intrinsèque, ont fait mention d'une étude d'analyse de cycle de vie qui conclut que les véhicules électriques ont une empreinte environnementale aussi importante que les véhicules à gaz et plusieurs opinions songées allaient en ce sens. De plus, il y a eu la mention du risque de pannes électriques qui pourrait rendre vulnérable la population aux conditions climatiques face à leur moyen de transport.

Compte tenu du remplacement progressif de la flotte de véhicules municipaux par des véhicules électriques déjà prévu dans le Plan de mobilité durable intégrée ainsi que des éléments de réponses mitigées issues de la consultation, il est primordial que la Ville de Saguenay définisse des mesures pour réduire l'utilisation des véhicules à la source, et ce, avant même de procéder à la conversion pour des véhicules électriques.

- L'abolition des plastiques à usage unique est une mesure qui a été nommée à plusieurs reprises et que le Conseil régional pour le développement durable (CREDD) soutient, notamment en demandant qu'elle fasse l'objet d'une réglementation municipale. Le plan de gestion des matières résiduelles ne fait pas état d'une telle réglementation, il est plutôt question d'effort de sensibilisation et de projets pilotes. De plus, la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean (RMR) est un partenariat potentiel.
- Compte tenu de la popularité des mesures entourant le logement, de la crise actuelle sur le sujet ainsi que de la mise de l'avant des mesures permettant la maximisation de l'espace et la réduction de l'étalement urbain, des mesures favorisant la cohabitation et la conversion d'habitations ou de bâtiments existants sont pertinentes et répondent à plusieurs enjeux.

À cet effet, le plan d'action en habitation de la ville de Saguenay peut être un levier pour accélérer le passage à l'action, notamment dû à la mesure qui stipule qu'un montant est budgété, annuellement, au fonds

de logement social, qui serait utilisé pour des projets structurants en lien avec l'utilisation des bâtiments existants.

- Les populations en situation de vulnérabilité sont importantes à prendre en considération dans l'élaboration du Plan climat. L'une des idées populaires soulevées est de mettre sur pied une halte tempérée, accessible en tout temps. Par ailleurs, l'une des grandes sources de vulnérabilités à Saguenay est la saison hivernale. De plus, les participant.e.s ont souligné l'effet collatéral de l'hiver sur l'isolement social ainsi que la sévérité du risque en cas de panne électrique. Selon un certain nombre de participant.e.s, des mesures d'urgence devraient être développées et communiquées tout particulièrement dans ces contextes sensibles.

Conclusion

Les résultats analysés dans ce rapport sont issus de l'expression des 515 personnes qui ont participé aux consultations du Plan climat parmi les employé.e.s de la Ville de Saguenay, les acteurs climatiques de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et les populations en situation de vulnérabilité sur le territoire de Saguenay. Ce rapport fait l'éloge de certaines idées pour faire état des mesures qui sont susceptibles de susciter l'adhésion tout en étant cohérentes avec les mesures d'adaptation aux changements climatiques et de réduction de gaz à effet de serre. Étant donné l'importance du nombre d'idées véhiculées pour le Plan climat, il est d'autant plus pertinent de considérer ce qui est déjà entrepris par les différents Plans d'action au niveau de la municipalité régionale de comté, mais également des différentes organisations actives sur le plan régional. En somme, ce rapport a pour objectif d'aider la Ville de Saguenay à prioriser certaines mesures en considérant les idées véhiculées dans le cadre des consultations ainsi que les actions prévues en interne, à la Ville de Saguenay ou en externe.

Annexes

Annexe 1 : Plans d'actions de la Ville de Saguenay

- Plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées (PAIPH) : [maj2024_paiph_2023_2026.pdf](#)
- Plan municipal de sécurité civile : [plan_municipal_de_securite_civile_final_fevrier_2022.pdf](#)
- Planification stratégique 2020-2030 : [saguenay_plan_strate_gique_2024_2030_web_double.pdf](#)
- Plan particulier d'urbanisme pour les centres-villes de Chicoutimi, Jonquière et Kénogami : [Ville de Saguenay | Plan particulier d'urbanisme \(PPU\)](#)
- Schéma d'aménagement et de développement révisé : [Ville de Saguenay | Schéma d'aménagement](#)
- Plan de développement de la zone agricole : [ville.saguenay.ca/files/services_aux_citoyens/urbanisme/pdza_complet.pdf](#)
- Plan de développement durable : [_plan_2016_26_developpement_durable.pdf](#)
- Plan directeur des parcs : [ville.saguenay.ca/files/la_ville_et_vie_democratique/publications/plans/saguenay_plan_directeur_parcs_web.pdf](#)
- Plan régional des milieux humides et hydriques : [ville.saguenay.ca/files/services_aux_citoyens/environnement/protection_des_rives/milieux_humides/plan_re_gional_milieux_humides_hydriques_web.pdf](#)
- Schéma de couverture de risques : [ville.saguenay.ca/files/la_ville_et_vie_democratique/publications/plans/schema_de_couverture_de_risque_2018_2022_format_regulier.pdf](#)
- Plan de gestion des matières résiduelles : [https://ville.saguenay.ca/files/services_aux_citoyens/environnement/pgmr/pgmr_revise_2023_2030_ville_de_saguenay.pdf](#)

- Plan de mobilité durable intégrée :
ville.saguenay.ca/files/la_ville_et_vie_democratique/publications/plans/pmdi.pdf

Annexe 2 : Plans d'action d'organisations régionales

- Organismes de bassin versant du Saguenay- Plan directeur de l'eau [pdesagsuivimeo2015-2022_obvs20220926-1.pdf](#)
- En mouvement- Plan d'action régionale en saines habitudes de vie : [PAR-TIR 2022-2025_VF.pdf](#)
- Conseil régional de l'environnement et du développement durable -Plan d'action 2024-2025 : [plan-daction-2024-2025-credd.pdf](#)
- Santé publique du Saguenay-Lac-Saint-Jean - Plan d'action régionale de santé publique :
[PAR_Plan_daction_regional_SAGLAC_2016-2017.pdf](#)
- Agriculmat- Plan d'adaptation de l'agriculture du Saguenay-Lac-Saint-Jean aux changements climatiques :
[Agriculmat_Plan-adaptation_Saguenay-Lac-Saint-Jean.pdf](#)
- Borée - Plan stratégique visant l'augmentation de l'autonomie alimentaire régionale :
[Plan-strategique-Autonomie-alimentaire-Borée.pdf](#)
- Promotion Saguenay - Planification stratégique 2020-2030 :
[plan_d_actions_2020_2023_promotion_saguenay.pdf](#)
- Centraide Saguenay-Lac-Saint-Jean - Politique de développement sociale : [1-VFINALE-POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL-CENTRAIDE.docx.pdf](#)
- Regroupement des sports et des loisirs du Saguenay-Lac-Saint-Jean- Plan d'action régional plein air :
[PlanActionPleinAir_2018-2019](#)

Annexe 3 : Tableaux des parallèles entre les idées soumises lors des consultations et les actions portées par le milieu

- [Mesures prévues-Plans d'action .pdf](#)